

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC
PRES LE TRIBUNAL DE POLICE DE
GONESSE
4, Rue HENRI DUNANT
95500 GONESSE

L'Officier du Ministère Public

à

Maître Rémy JOSSEAUME, Avocat
36 rue Vital
75016 PARIS

Références à rappeler : RO [REDACTED] - PV 6295 [REDACTED]

AFM: [REDACTED]

Rédacteur : AB

V/refs : [REDACTED]

Maître,

Dans l'affaire rappelée en marge, je vous prie de ne pas tenir compte de mon dernier courrier du 26/09/2016.

pour l'(les) infraction(s) suivante(s):

- 1 fois **021527** EXCES DE VITESSE D'AU MOINS 40 KM/H ET INFERIEUR A 50 KM/H PAR CONDUCTEUR DE VEHICULE A MOTEUR ART.R.413-14 §I AL.1 C.ROUTE. ART.R.413-14 §I AL.1, §II C.ROUTE.
Infraction(s) re [REDACTED]
dans le sens [REDACTED]
BMO LOUVRE
Infraction(s) re [REDACTED]
autorisée de 1 [REDACTED]

En effet, j'ai l'honneur de vous faire savoir que j'ai pu procéder au classement de la contravention ci-dessus citée.

Les poursuites ont été annulées auprès de la trésorerie et la demande pour la restitution des points a été faite.

Vous souhaitant bonne réception de la présente,

Je vous prie d'agréer, Maître, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à GONESSE, le 22/12/2016

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC